



Séguin Haché

SENCRL
SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

LE PACTE DE RUE INC.

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2015

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7-9
Renseignements complémentaires:	
Détail des charges directement liées aux projets: Annexe A	10

Aux membres de
Le Pacte de Rue inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Le Pacte de Rue inc. qui comprennent le bilan au 31 mars 2015, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité du conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de contributions en espèce dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des contributions comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement, de l'actif et des actifs nets. Nous avons exprimé par conséquent une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2015, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Le Pacte de Rue inc. au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Séguin Haché SENCRL

Société de comptables professionnels agréés¹

Salaberry-de-Valleyfield

Le 15 juin 2015

¹ Par Éric Massé, CPA auditeur, CA

LE PACTE DE RUE INC.

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

2015

2014

PRODUITS

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Fonctionnement

Enveloppe de base

191 346 \$

169 907 \$

Programme d'aide aux joueurs pathologiques

55 985

45 941

Programme jeunesse - Cartes ressources

3 976

-

Subvention - Centraide

8 850

9 275

Subvention - Emploi-Québec

650

-

L'Oeuvre Léger

-

10 000

Apports

23 411

19 595

Autres revenus liés aux activités

6 606

3 385

290 824

258 103

CHARGES

Salaires et avantages sociaux

194 710

210 165

Dépannage jeune

3 228

6 444

Vie associative

171

502

Loyer

3 696

3 600

Entretien et réparations

-

15

Assurances

210

577

Entretien et réparations - Équipement

-

317

Cotisations

597

1 048

Publicité

851

700

Frais de déplacement et de représentation

16 598

17 810

Perfectionnement

1 512

1 290

Frais de bureau

1 293

934

Activités diverses

1 710

1 482

Télécommunications

4 381

5 275

Honoraires professionnels

7 768

7 513

Intérêts et frais bancaires

119

972

Amortissement des immobilisations corporelles

755

1 000

Charges directement liées aux projets (Annexe A)

56 323

47 814

293 922

307 458

INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(3 098)\$

(49 355)\$

LE PACTE DE RUE INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

2015

2014

	Investi en immobilisations	Non affecté	Total	Total
Solde (déficitaire) au début de l'exercice	3 256 \$	(10 264)\$	(7 008)\$	42 347 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	(3 098)	(3 098)	(49 355)
Amortissement des immobilisations corporelles	(755)	755	-	-
Solde (déficitaire) à la fin de l'exercice	2 501 \$	(12 607)\$	(10 106)\$	(7 008)\$

LE PACTE DE RUE INC.

BILAN

AU 31 MARS

2015

2014

	2015	2014
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	14 326 \$	31 727 \$
Comptes clients et autres créances (note 3)	2 371	3 937
Frais payés d'avance	116	116
	16 813	35 780
À LONG TERME		
Immobilisations corporelles (note 4)	2 501	3 256
	19 314 \$	39 036 \$
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	17 772 \$	28 706 \$
Sommes à remettre - Nuit des sans abris	2 000	1 705
Apports reportés (note 7)	9 648	15 633
	29 420	46 044
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	2 501	3 256
Non affecté	(12 607)	(10 264)
	(10 106)	(7 008)
	19 314 \$	39 036 \$

Au nom du conseil d'administration

Administrateur

Administrateur

Administrateur

LE PACTE DE RUE INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

2015

2014

	2015	2014
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(3 098)\$	(49 355)\$
Élément n'affectant pas la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	755	1 000
Variation des autres éléments du fonds de roulement:		
Comptes clients et autres créances	1 566	(867)
Subventions à recevoir	-	8 770
Frais payés d'avance	-	1 341
Créditeurs	(10 934)	5 303
Sommes à remettre - Nuit des sans abris	295	1 705
Apports reportés	(5 985)	4 060
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(17 401)	(28 043)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	31 727	59 770
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	14 326 \$	31 727 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

LE PACTE DE RUE INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

1 - STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme a été constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, le 30 juillet 1997 et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il est conséquemment exempté des impôts sur le revenu. Son objectif est d'offrir un service d'aide, d'écoute, de dépannage et d'accompagnement. Il intervient auprès des jeunes de la rue en situation de crise, les sensibilise et les informe sur les différentes ressources communautaires, publiques et institutionnelles qui existent pour eux. Il informe également la population sur les différentes problématiques auxquelles les jeunes adultes sont confrontés.

2 - MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus sous forme de dons sont comptabilisés au moment où ils sont reçus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

LE PACTE DE RUE INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

2 - MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers (Suite)

Évaluation des instruments financiers (Suite)

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des comptes clients et autres créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des sommes à remettre - Nuit des sans abris.

Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé sur la valeur résiduelle en utilisant les taux suivants:

Mobilier et équipement	:	20 %
Système informatique	:	30 %

3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2015	2014
Comptes clients	-	283 \$
TPS et TVQ	2 371 \$	3 654
	2 371 \$	3 937 \$

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2015			2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	15 068 \$	13 295 \$	1 773 \$	2 216 \$
Système informatique	3 651	2 923	728	1 040
	18 719 \$	16 218 \$	2 501 \$	3 256 \$

5 - EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit de 10 000 \$ portant intérêt au taux de 8,35%, soit le taux préférentiel majoré de 5,5%. Cet emprunt est renégociable annuellement.

6 - CRÉDITEURS

	2015	2014
Fournisseurs et frais courus	2 000 \$	1 378 \$
Sommes à remettre à l'État		
Dédutions à la source	600	6 330
Salaires et vacances	15 172	20 998
	17 772 \$	28 706 \$

LE PACTE DE RUE INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

7 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées d'un financement affecté d'origine externe destiné à couvrir les charges se rapportant au programme d'aide aux joueurs pathologiques et au programme jeunesse - cartes ressources. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	2015	2014
Solde au début de l'exercice	15 633 \$	11 573 \$
Plus: Apports reçus au cours de l'exercice	53 976	50 000
Moins: Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(59 961)\$	(45 940)
Solde à la fin de l'exercice	9 648 \$	15 633 \$
SOMMAIRE		
Programme d'aide aux joueurs pathologiques	9 648 \$	15 633 \$

8- REDRESSEMENT DE L'EXERCICE ANTÉRIEUR

L'annexe du détail des dépenses liées au programme de Jeu Pathologique a été modifié pour tenir compte d'une facture de 1 317 \$ de cartes-ressources qui avaient été par erreur incluse dans les dépenses régulières de l'organisme au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2014. La présentation du comparatif des états financiers au 31 mars 2015 a été modifiée de façon à tenir compte de ce redressement.

9- ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme a signé un bail pour la location de ses locaux échéant en mars 2016. Le loyer au 31 mars 2015 est de 308 \$ par mois. Le total des paiements minimums futurs exigibles en vertu de ce bail qui se terminera le 31 mars 2016 est de 3 696 \$.

10 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2015.

Risque de liquidité

L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

LE PACTE DE RUE INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

2015**2014**

ANNEXE A- DÉTAIL DES CHARGES DIRECTEMENT LIÉES AUX PROJETS

PROGRAMME D'AIDE AUX JOUEURS PATHOLOGIQUES

Salaires et charges sociales	54 017 \$	45 997 \$
Matériel de promotion (note 8)	-	1 317
Télécommunications	651	500
	54 668 \$	47 814 \$

PROGRAMME JEUNESSE - CARTES RESSOURCES

Matériel de promotion	1 655 \$	-
	1 655 \$	-

TOTAL DES CHARGES DIRECTEMENT LIÉES AUX PROJETS**56 323 \$****47 814 \$**